

Objet:

Affaire CYAGA.-

Le Sous-Chef MUSEKURA, répond comme suit en date du 21 avril 1960.-

Le Nommé CYAGA, fils de BANGAMWABO a partagé le patrimoine de leur grand père avec le nommé BISANUKURI, cousin germain.

Par mécontentement entre BISANUKURI et les autorités coutumières, ce premier a dû émigrer dans la sous-chefferie du sous-chef BUTWATWA, laissant ses biens entre les mains de CYAGA, comme gardien.

Récemment quand les autorités, en désaccord avec BISANUKURI, venaient à quitter leurs postes d'attache, celui-ci a réintégré son ancien domicile. CYAGA et son père s'y sont opposés avec tenacité. Alors BISANUKURI est venu porter plainte chez moi. J'ai rassemblé mon conseil pour étudier la situation. Nous avons estimé que CYAGA perdait sa cause. Il s'est porté en appel chez le Chef où également il a été débouté. Le Chef a décidé que BISANUKURI reprenne ses biens et que CYAGA rejoigne sa vraie part.

L'affaire s'est passée ainsi. Personne ne chasse Cyaga de sa vraie propriété.

sé/ Le Sous-chef MUSEKURA, B.

CYAGA de sa part.

Ruhengeri



3740

Le terrain contesté appartenait à notre grand-père. Mon père ne se comprenant pas avec ses frères, a été obligé de s'en écarter. Un certain jour, c'était en 1935, mon père s'est rapatrié. Il a trouvé que BISANUKURI avait quitté l'endroit pour la sous-chefferie de BUTWATWA. Voyant que ce terrain ancestral était occupé par une personne non issue de la famille, mon père a réclamé et a revendiqué à juste titre ses droits sur cette propriété. D'ailleurs ce terrain n'était presque pas entretenu. Il ressemblait à un terrain de pacage. Ses revendications ont été approuvées. Nous avons eu use-fruit de ce terrain depuis 1935 jusqu'à dans le courant de cette année.

Je me demande pourquoi BISANUKURI n'a pas réclamé au moment de notre occupation alors qu'il n'y avait pas droit d'UBUGELERWA qu'on aurait pu ne pas oser de revendiquer par crainte des autorités administratives de ce temps.